

PROCESSUS DE CONCERTATION - RECOMMANDATION DÉCOULANT DE L'ANALYSE DES OPINIONS

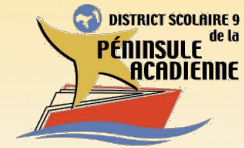
L'Amitié de Rivière-du-Portage

et La Villa des Amis de Tracadie-Beach

Le 9 juin 2011

Concertation

Étapes préliminaires



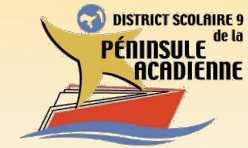
Il fut discuté que le moment était venu de:

- ❑ se prendre en main;
- ❑ donner et recevoir la rétroaction;
- ❑ dresser un plan d'action;
- ❑ viser l'utilisation maximale des ressources

ET d'assurer l'équité dans les apprentissages de tous nos élèves.

Étapes préliminaires

Amitié et Villa des Amis

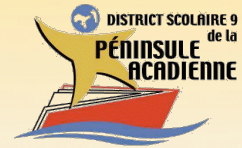


Quelques-unes des étapes:

- 18 janvier 2011 - rencontre d'information et période de questions
- 29 mars 2011 - rencontre pour le dépôt des opinions et mémoires avec les parents et tuteurs légaux
- 5 avril 2011 - rencontre d'information avec le public en général
- Jusqu'au 22 avril 2011 - prolongation pour recevoir les documents d'opinions
- **Lecture des opinions par les conseillers – jusqu'au 5 mai 2011**
- **Rencontres d'analyse et étude des recommandations en conseil (les 5, 9 et 14 mai 2011 / 6 juin 2011)**

Concertation

Étapes préliminaires



- Processus effectué conformément à la Politique 409 du Ministère de l'Éducation et du Développement de la Petite enfance

Concertation

Rappel sur certains faits



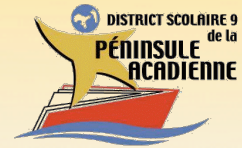
Projection de la population étudiante:

								Réel	Projection			
	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Amitié	233	228	210	196	186	192	205	194	200	184	163	140
Villa des Amis	136	140	141	138	134	120	115	107	99	88	78	64

- ❑ Décroissance annuelle de la population
- ❑ L'inscription prévue en date de mai 2011 est
 - 194 élèves à l'école L'Amitié et 98 à l'école La Villa des Amis (contrairement aux projections mentionnées et partagées en janvier)

Concertation

Possibilités

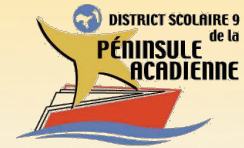


Il y a eu deux options qui furent considérées:

- 1) Statu Quo – continuité en deux écoles distinctes
- 2) Regroupement des deux écoles en un même lieu.

1) Statu Quo

Deux écoles distinctes



La planification des services prend en considération:

- la baisse de la clientèle étudiante;
- la diminution de services due au fait que plusieurs services sont financés selon le nombre d'élèves;
- les compressions budgétaires annoncées qui limitent ou même éliminent certaines réallocations budgétaires qui étaient possibles jusqu'en 2010-2011.

1) Statu Quo – Deux écoles distinctes

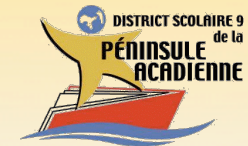
Données comparatives



	Villa		Amitié	
	2010-2011	2011-2012	2010-2011	2011-2012
Nombre de classes	7	6	11	10
Nombre d'élèves	107	98	194	194
ETP en salle de classe	8,30	7,30	12,10	11,00
Direction	1,00	0,80	1,00	1,00
IPLE	0,30	0,00	0,50	0,00
Enseignants ressource	1,00	0,90	1,00	1,50
Littératie	0,20	0,20	0,30	0,30
adjointe admin. 10 mois	0,86	0,86	1,00	1,00
Intervenant	0,50	0,25	0,50	0,40
Aides-enseignants - régulier	6,00	3,00	5,00	2,00
Aides-enseignants - vue et ouïe	0,00	0,00	1,00	1,00
Assistant biblio	0,3	0,3	0,4	0,4
concierge I	2,0	2,0	1,8	1,8
concierge II	1,0	1,0	0,0	0,0

1) Statu Quo

Quel sera le nombre de groupes (La Villa)?



	Villa des Amis									
	2011-2012		2012-2013		2013-2014		2014-2015		2015-2016	
	Élèves	Groupe	Élèves	Groupe	Élèves	Groupe	Élèves	Groupe	Élèves	Groupe
M	9	1	7	1	5	1	4	1	4	1
1	5		9		7		5		4	
2	6	1	5	1	9	1	7	1	5	1
3	10		6		5		9		7	
4	10	1	10	1	6	1	5	1	9	1
5	7		10		10		6		5	
6	18	1	7	1	10	1	10	1	6	1
7	15	1	18	1	7	1	10	1	10	1
8	18	1	15	1	18	1	7		10	
Total	98	6	87	6	77	5	63	4	60	4

1) Statu Quo

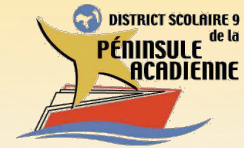
Quel sera le nombre de groupes (L'Amitié)?



		Amitié									
		2011-2012		2012-2013		2013-2014		2014-2015		2015-2016	
		Élèves	Groupe	Élèves	Groupe	Élèves	Groupe	Élèves	Groupe	Élèves	Groupe
M		21	1	9	1	5	1	4	1	4	1
1		13	1	21	1	9		5		4	
2		23	2	13	1	21	1	9	1	5	
3		20	1	23	1	13	1	21	1	9	1
4		17	1	20	1	23	1	13	1	21	1
5		22	1	17	1	20	1	23	1	13	1
6		27	1	22	1	17	1	20	1	23	1
7		26	1	27	1	22	1	17	1	20	1
8		25	1	26	1	27	1	22	1	17	1
Total		194	10	178	9	157	8	134	8	116	7

1) Statu Quo

Bref...

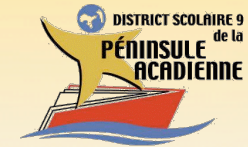


- ❑ Le nombre d'élèves diminue;
- ❑ Le nombre de groupes diminue;
- ❑ Le nombre de classes combinées est en croissance;
- ❑ Le budget alloué par élève diminue;
- ❑ Les besoins augmentent;
- ❑ Les besoins en réparations mineures et en immobilisation sont au-delà des budgets accordés;
- ❑ Compressions budgétaires majeures

BESOIN DE FAIRE AUTREMENT

OPINIONS/MÉMOIRES

Documents d'opinion

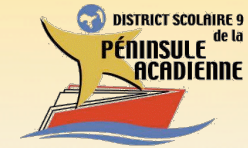


Statistiques de participation			
	nombre d'élèves représentés	nombre d'élèves non représentés	% des opinions représentant les élèves
Amitié	29	182	13,7%
Villa	25	93	21,2%

Le nombre total d'élèves inclus les préinscriptions des élèves de maternelle pour septembre 2011:

- L'Amitié = 12 documents d'opinion = représentant 29 des 211 élèves;
- La Villa des Amis = 14 documents d'opinion = représentant 25 des 118 élèves.

Les opinions...en bref



Il en ressort:

- **Vouloir plus de services**

Plus de services de psy, d'intervenant, d'aides-enseignant,...

Besoins en dyslexie, dysorthographe, etc.

- **Pas de classe combinée**

- **Sécurité des élèves**

- Moins d'adultes étrangers

- Économie des frais de fonctionnement

- Équipe sportive

- **Conditions des écoles**

- Rezonage

- **Réinvestir les économies vers les apprentissages et non sur les bâtiments**

- Préoccupations sur le financement

- Informatique

- Menu des cafétérias

- Pas de discrimination selon le niveau social

- Environnement sans taxage, mieux-être

- **Déménagement du bureau du district vers une école**

En sachant que...

- ❑ Les parents et les tuteurs légaux ont émis leurs opinions, ainsi que le public en général;
- ❑ Nombre de locaux disponibles aux deux écoles sont les suivants :

classes	Amitié = 13	Villa = 18
autres classes	+ 2 = 15 au total	+ 7 = 25 au total
- ❑ L'état du bâtiment de La Villa est en meilleure condition que celui de L'Amitié;
- ❑ Il y a une diminution de la clientèle scolaire dans les deux écoles;
- ❑ La plupart des services sont financés en fonction du nombre d'élèves;
- ❑ Certaines réallocations budgétaires qu'il a été possible de faire jusqu'à maintenant sont de plus en plus difficiles ;
- ❑ Le temps perdu en déplacement pour le personnel itinérant pourrait être consacré à améliorer les services et ce, même sans l'ajout de personnel supplémentaire.

Regroupement de deux écoles

Recommandation est conditionnelle à ...



1. Assigner pas moins que la norme en enseignement ressource (ER);
2. Plus: Assigner **une ressource additionnelle en enseignement ressource (ER)** pour contrer les besoins des élèves ayant des besoins particuliers. L'allocation pouvant se présenter comme suit (et ce toujours conditionnel à la norme fixée par le ministère chaque année et le nombre d'élèves total).

Exemple - si le nombre d'élèves est le suivant et la norme est 1/200, le portrait serait le suivant :

- ▣ 2011-2012 = $292 / 200 =$ norme de 1,5 + ressource additionnelle de 1,0 = 2,5 ETP
- ▣ 2012-2013 = $265 / 200 =$ norme de 1,3 + ressource additionnelle de 1,0 = 2,3 ETP
- ▣ 2013-2014 = $234 / 200 =$ norme de 1,2 + ressource additionnelle de 1,0 = 2,2 ETP
- ▣ 2014-2015 = $197 / 200 =$ norme de 1,0 + ressource additionnelle de 1,0 = 2,0 ETP
- ▣ 2015-2016 = $176 / 200 =$ norme de 0,9 + ressource additionnelle de 1,0 = 1,9 ETP

Regroupement de deux écoles

Recommandation conditionnelle...



3. Assurer aucune classe combinée jusqu'en 2015-2016.

Sans regroupement, il y aurait des groupes combinés dans chaque école:

- Le district n'a pas fait de dégroupement « split » en 2011-2012;
- Il y a déjà des classes combinées à l'École La Villa des Amis;
- À partir de 2013-2014, il y aurait des classes combinées à L'Amitié;
- Dans 4 ans, il y aurait des classes à niveaux multiples dans les deux écoles.

Regroupement de deux écoles

Recommandation conditionnelle...



4. Assigner entre **0,15 - 0,2 ETP supplémentaire en direction d'école** afin de permettre une meilleure transition.
5. Assigner au moins le minimum d'aide enseignante (assistante en éducation) déterminé par la norme et y ajouter **une ressource additionnelle**.

Exemple - si le nombre d'élèves est le suivant et la norme est $1/55,32$ le portrait serait le suivant :

- 11-12 = $292 / 55,32 =$ calcul de la norme de 5,3 + ressource additionnelle de 1,0 = 6,3 ETP – placement de 7 ETP
- 12-13 = $265 / 55,32 =$ calcul de la norme de 4,8 + ressource additionnelle de 1,0 = 5,8 ETP – placement de 6 ETP
- 13-14 = $234 / 55,32 =$ calcul de la norme de 4,3 + ressource additionnelle de 1,0 = 5,3 ETP – placement de 6 ETP
- 14-15 = $197 / 55,32 =$ calcul de la norme de 3,6 + ressource additionnelle de 1,0 = 4,6 ETP – placement 5,0 ETP
- 15-16 = $176 / 55,32 =$ calcul de la norme de 3,2 + ressource additionnelle de 1,0 = 4,2 ETP – placement de 5 ETP

Regroupement de deux écoles Recommandation conditionnelle...



6. Assurer un service minimal en psychologie selon la norme (1 / 1 200) et ce aussi longtemps que cette ressource est gérée par le district, et conditionnel aux consignes administratives requises à la mise en place du programme provincial des services intégrés.
7. Aucune utilisation par des clients adultes durant la journée scolaire afin d'avoir une circulation uniquement scolaire en journée.

Regroupement des deux écoles

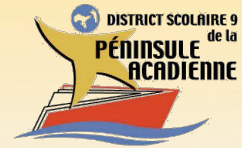
Nombre de groupes classes



	Fusion des deux écoles									
	2011-2012		2012-2013		2013-2014		2014-2015		2015-2016	
	Élèves	Groupe	Élèves	Groupe	Élèves	Groupe	Élèves	Groupe	Élèves	Groupe
M	30	2	16	1	10	1	8	1	8	1
1	18	1	30	2	16	1	10	1	8	1
2	29	2	18	1	30	2	16	1	10	1
3	30	2	29	2	18	1	30	2	16	1
4	27	1	30	2	29	2	18	1	30	2
5	29	2	27	1	30	2	29	2	18	1
6	45	2	29	2	27	1	30	2	29	2
7	41	2	45	2	29	1	27	1	30	2
8	43	2	41	2	45	2	29	1	27	1
Total	292	16	265	15	234	13	197	12	176	12

Recommandation

- La recommandation au Ministre sera faite en vue d'une décision avant la fin de la présente année scolaire et pour mise en vigueur en septembre 2011.
- Lorsqu'il reçoit une recommandation visant la fermeture d'une école, le Ministre doit l'examiner en fonction des principes de l'équité de la procédure, en considérant les facteurs pris en compte pendant le processus de consultation publique. Le Ministre peut approuver la recommandation, ou il peut la rejeter
- Une décision rapide permettrait d'assurer une transition plus facile pour les élèves, les parents et le personnel et assurer une meilleure planification de tous les aspects entourant ce transfert. Il est cependant recommandé que le Ministre accepte de réinvestir certaines économies, ceci étant les conditions à l'acceptation de fusionner les écoles.
- Cette entente devra s'appliquer pour 5 années (soit de 2011-2012 à 2015-2016).

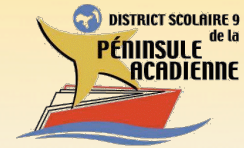


Recommandation du CED

Suite à la lecture des opinions et des mémoires des parents et des tuteurs légaux, et tout en considérant les opinions du public, le Conseil d'éducation du District scolaire 9 de la Péninsule acadienne recommande au Ministre de l'Éducation et du Développement de la Petite enfance le transfert des élèves de l'école L'Amitié vers l'école La Villa des Amis.

Concertation

Étapes à venir



- Avis au ministre - le CED informera le ministre par écrit de sa recommandation

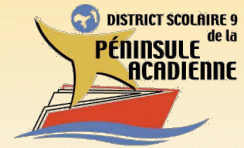
- Réunion publique – 20 juin 2011

- Approbation ou rejet du ministre

- Si la recommandation est approuvée, l'administration et le CED informeront les parents en assurant un préavis de transfert suffisant pour les parents, les élèves et le personnel.

□

Merci!



Merci de votre attention
et de votre collaboration!

Les élèves d'abord...